

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION - REUNION DU 09/01/2009

Sont présents : Madame Cécile JODOGNE, Présidente, Mesdames Georgette Verdicq, Véronique Henry, Michèle Kreutz et Isabelle Seghin et Monsieur Gilles Vandebrouck, membres ;
Monsieur Guy Van Reepingen, secrétaire et Madame Marie-Claire Heirman, secrétaire adjointe ;

Madame Aline Lebon et Monsieur Frédéric Defraigne assistent.

La Commission entend :

- Messieurs Gecer, demandeurs, accompagnés de Messieurs Unal et Gultekin,
- Monsieur Cairrely (617, chée de Louvain), riverain ;
- Monsieur Kuyken, Inter-Environnement Bruxelles ;
- Madame Grégoire, fonctionnaire communal de Mobilité.

La Commission émet l'avis suivant à l'unanimité et à huis clos :

- 1) Vu qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite le 20/11/2008 par Monsieur GECER Tezcan relative à un immeuble sis chaussée de Louvain, 708 ;
- 2) Considérant que le bien se situe en zone de forte mixité et en bordure d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol arrêté par arrêté du gouvernement du 3 mai 2001 ;
- 3) Considérant que le projet vise à modifier la façade à rue d'un immeuble commercial, augmenter le nombre de places de parking couvertes et à l'air libre avec zone de déchargement du côté de la rue Jules Lebrun n°20-24, changer l'affectation d'un atelier en commerce spécialisé (matériaux de construction) et bureaux, démolir un immeuble de bureau de type pavillonnaire et réaliser des modifications structurelles intérieures.
- 4) Attendu que lors de l'enquête publique organisée du 12/12/2008 au 26/12/2008, aucune réclamation n'est parvenue à l'administration communale ;
- 5) Attendu qu'une personne avait demandé à être entendue ;

AVIS REPORTE dans l'attente de la réception :

- **des formulaires de demande de permis et des plans de réalisation adaptés reprenant clairement d'une part, les superficies de l'activité productive dans la situation existante et d'autre part, les superficies de l'activité commerciale (y compris les bureaux accessoires) et les superficies de bureaux dans la situation projetée ;**
- **de nouveaux plans de façade avant qui ne modifient en rien l'aspect architectural existant de l'immeuble de gauche ;**
- **d'un reportage photographique de l'intérieur de tous les niveaux de l'immeuble de gauche ;**
- **d'une note explicative quant à l'affectation et l'utilisation des emplacements de parking à l'aire libre et quant à la possibilité d'augmenter ce nombre d'emplacements.**

(s) Mme C. JODOGNE, Présidente; (s) Mmes G. Verdicq, M. Kreutz, V. Henry et I. Seghin et M. G. Vandebrouck, membres ; (s) M. G. Van Reepingen, secrétaire.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire,

La Présidente,

Guy VAN REEPINGEN

Cécile JODOGNE
Bourgmestre f.f.